



Législation des discothèques

Par **synne**, le **05/03/2008 à 20:35**

Bonjour,
J'ai été en discothèque samedi dernier, il s'agissait d'une discothèque "classique", enfin c'est ce que je croyais.
Or à l'intérieur le message suivant défilait sur les écrans plasma "une bouteille de champagne offerte pour toute danseuse nue dans la cage". Il n'y avait aucun contrôle d'identité à l'entrée et ce malgré la moyenne d'âge très peu élevée.
J'ai effectué quelques recherches juridiques, en vain. De plus, j'ai contacté la discothèque mais je suis toujours en attente d'une réponse.
Est-ce légal??? Ce type de proposition est-il acceptable?
Par avance merci pour votre aide!
Cdt

Par **citoyenalpha**, le **05/03/2008 à 21:51**

Bonjour,
Il doit y avoir une plaque signifiant qu'il s'agit d'un club privé à l'entrée de l'établissement.
En tout état de cause aucun mineur ne peut accéder à un établissement "libertin".
Si ce n'est pas le cas vous pouvez faire une dénonciation auprès de la DGCCRF et auprès du procureur de la république.
Restant à votre disposition.

Par **synne**, le **06/03/2008 à 10:57**

Bonjour,
tout d'abord merci pour votre réponse.
Je tiens à vous préciser qu'il ne s'agit absolument pas d'une boîte "libertine", mais d'une boîte au sens classique du terme, d'où mon grand étonnement à la vue de ce qui s'y passait! Ce n'est qu'une discothèque "banale", enfin je le pensais.
Ces précisions apportées, dois-je me rapprocher de la DGCCRF ?
En vous remerciant par avance,
Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008 à 11:14**

Bonjour,rnrnEn effet. DGCCRF et adresser une lettre au procureur et au maire dont dépend la discothèque.rnrnPlus l'information est répandue plus les chances de voir l'intervention d'un de ces services augmentent. rnrnRestant à votre disposition

Par **synne**, le **06/03/2008 à 11:31**

Re,rnrnMerci beaucoup pour vos réponses!! Je vais me rapprocher de ces différents services en espérant qu'il se passe quelque chose.rnrnEncore merci pour vos réponses claires et rapides.rnrnCdt

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008 à 11:32**

avec plaisirrrnrnBonne chasse. lol